



Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail trizay.mairie@wanadoo.fr

Site <http://www.trizay-perche.org>



Chère Madame,
Cher Monsieur,

Comme bon nombre d'entre vous l'ont remarqué, le manque de forces physiques dû à des ennuis de santé m'a empêché pendant de longs mois de vous rencontrer et d'être présent à vous et à la commune, comme j'aurais aimé le faire. Je vous demande de bien vouloir m'en excuser.

En cette période de Noël et de fêtes de fin d'année qui approchent, période dite « *de paix* », je voudrais très simplement vous inviter à trois réflexions qui me tiennent à cœur et qui devraient, je crois, nous nourrir tous, au moment du passage à l'an nouveau.

Noël et fêtes de fin d'année : c'est le temps opportun de la réflexion.

Je mesure les soucis, les doutes, les craintes, les inquiétudes et la morosité qui habitent le cœur de beaucoup. Tout cela peut conduire au découragement et même au rejet, à faire, à dire ou à penser n'importe quoi.

Mais chacun de nous doit néanmoins être capable de mettre de côté ses intérêts particuliers en vue de la poursuite du bien commun. Passons de la culture de la méfiance, du dénigrement, de la critique, à la culture du respect, de l'acceptation de l'autre avec ses forces et ses faiblesses, surtout lorsque celui-ci est petit.

Dans le contexte actuel difficile pour chacun, nous devons tous collectivement apprendre à vivre avec moins. La culture de la retenue doit guider notre action.

Noël et fêtes de fin d'année : c'est le temps privilégié de la pause.

Nous sommes abreuvés d'informations, nous sommes sans cesse sollicités, nous sommes entourés de toutes sortes de bruits.

Apprenons à faire taire en nous, à tarir autant que possible, les différentes sortes de bruits ; à les tarir ou plutôt à ne pas nous y arrêter. Sachons retrouver le goût de se poser, le goût du silence intérieur. Ne rejetons pas les responsabilités de ce qui ne va pas sur les autres. Au contraire, sentons-nous responsables. Soyons chacun de nous capables de nous connaître et d'assumer les réalités les plus concrètes de notre quotidien.

N'oublions jamais qu'en chacun d'entre nous, « *il y a une voix du cœur et une langue du cœur* ».

Noël et fêtes de fin d'année : c'est peut être aussi l'occasion de faire briller une étoile pour ceux qui peinent, qui se sentent perdus, qui souffrent en eux-mêmes et qui aspirent au respect.

Ouvrons nous encore davantage à nos familles, à nos proches, à nos voisins. Allons les uns vers les autres. Soyons heureux de nous rencontrer, de nous saluer.

Par ailleurs, l'année 2014 va s'achever. Elle a été riche en activités. Tous les rendez-vous programmés ont été honorés. Je tiens à féliciter tous les acteurs qui se sont personnellement investis et qui ont servi à la fois au développement, à la cohésion et au rayonnement de notre commune. Je veux parler en particulier des présidents et membres de nos associations, sans oublier tous les bénévoles.

L'ensemble du conseil municipal et du personnel communal se joint à moi pour souhaiter à chacun et chacune d'entre vous, du plus petit enfant à notre doyen, de belles, paisibles et heureuses fêtes de Noël et de fin d'année.

Bertrand de Monicault

Votre maire



Vos délégués

1 – Membres des commissions communales

Le maire est président des commissions.

Finances : CALLAUD Yves – VALLEE Dany

Voirie (routes communales, chemins ruraux) : VALLEE Dany – BAILLEAU Ludovic –
JOBLET Brigitte – GOUPIL Christophe - BOUHOURS Patrice

Action sociale : CLAUDE Jérôme – JOBLET Brigitte

2 – Délégués communaux

Communauté de communes du Perche : Titulaire : Le Maire – Suppléant : Yves CALLAUD

Regroupement Pédagogique de Souançé- Trizay – Vichères :

Arnaud CHAUVIN, Sandrine GRENECHE, Gabriel VIVES, Sabine PEUVRET, Bertrand de
MONICAULT.

Aquaval (piscine de Nogent le Rotrou) : Arnaud CHAUVIN – Brigitte JOBLET

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Perche (SIAP) :
Yves CALLAUD – Brigitte JOBLET

Parc Régional Naturel du Perche : Yves CALLAUD – Brigitte JOBLET

Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 28) : Dany VALLEE – Ludovic BAILLEAU

Syndicat mixte intercommunal du Val de l'Huisne : Christian GIRON – Jérôme CLAUDE

Office de tourisme du canton de Nogent le Rotrou : Yves CALLAUD – Brigitte JOBLET

Principaux travaux réalisés en 2014

1 – Travaux de restauration du patrimoine communal



Réfection des enduits extérieurs des façades de la mairie, de l'école et remplacement d'une fenêtre.

Réfection des enduits des bâtiments annexes





Rénovation des murs et réfection des enduits extérieurs du garage des logements sociaux de Coutretôt.

- Réfection des enduits sous l'auvent de la salle de la métairie.
- Isolation thermique des greniers situés au-dessus de la cantine scolaire et de la mairie.



Travaux de restauration, d'accessibilité et de protection de la berge aux abords immédiats du lavoir de Coutretôt.

Réfection de la toiture de l'église de Trizay (toiture du chœur et du couloir de la sacristie).

2 – Travaux de voirie sur les voies communales

- Renforcement des chaussées (Saint Serge et Chainville)



Aménagement d'un accès aux véhicules à la salle de la Fontaine.

- Nettoyage complet des regards et canalisation dans la traversée de Coutretot.

Prévision des principaux travaux 2015 – 2016

- 1 – Assainissement collectif à Chainville.
- 2 – Enfouissement des réseaux aériens dans le bourg de Trizay.
- 3 – Poursuite des travaux d'aménagement et de restauration du patrimoine bâti communal .
- 4 – Travaux de voirie et écoulement des eaux pluviales.

Ces travaux seront réalisés bien entendu en fonction du montant des subventions accordées à la commune (Etat, Région, Conseil Général, Agence de l'Eau, divers organismes,...).

INFORMATION - COMMUNICATION

Tarifs communaux applicables au 1er janvier 2015

Gîte :

▪ Semaine basse saison	190 €
▪ Semaine moyenne saison (Mai/Sept et petites vacances)	270 €
▪ Semaine haute saison (Juillet/Août)	320 €
▪ Weekend (2 jours, 2 nuits)	135 €
▪ 3 nuitées	160 €
▪ Forfait ménage	40 €
* Réduction pour un séjour supérieur à deux semaines	15 € par semaine

Ecole primaire

Depuis septembre dernier, le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Souançé – Trizay – Vichères compte 108 enfants.

Les classes (CE 2 et CM 1) délocalisées à Trizay, depuis 2010, regroupent 21 enfants, sous la direction de Madame Fenyi.

Le transport scolaire (circuits et horaires) est toujours assuré par les services de la communauté de communes du Perche.

Nota : Depuis quelques mois, une commission mandatée par le président de la communauté de communes du Perche a entamé une étude sur la compétence « scolaire » qui apparaît par nature d'intérêt communautaire. Pour le moment, tout n'est qu'en cours d'examen.

Garderie périscolaire

La garderie périscolaire est toujours un service communal mis à la disposition de l'ensemble des enfants scolarisés dans le Regroupement Pédagogique.

Ce service de garderie est à la seule charge de la commune de Trizay.

Elle est ouverte tous les matins de 7h20 à 8h25 et toutes les après-midis (excepté le mercredi) de 16h25 à 18h45 (le vendredi à 17h45).

Prix par jour : 1,50 euros.

Ça s'est passé cette année !

Tournage clip vidéo aux alentours de Nogent



7 jeunes filles ont participé au tournage d'un court-métrage en juillet dernier. Une scène a été enregistrée sur la placette de Coutretôt, lieu choisi par les producteurs. Cette réalisation était soutenue par la région Centre et France 2.



100 km du Perche

Malgré la pluie plus de 350 personnes ont participé.

Bravo aux organisateurs et aux bénévoles.

Noël 2014

Cette année, la fête de Noël pour les enfants de notre commune a revêtu à nouveau un caractère particulier, le samedi 13 décembre.

²Tous nos enfants de 5 à 12 ans ont reçu en cadeau :

Un après-midi de bowling

Cette initiation au bowling (deux parties) fut suivi d'un grand goûter, auquel sont venus se joindre les plus petits qui recevaient à cette occasion un bon pour un jouet de leur choix (ou plutôt des parents....).



33 enfants de la commune ont entre 5 et 12 ans : 29 étaient présents.
15 enfants de la commune ont moins de 5 ans : 10 étaient présents.

BRAVO....

Durée de validité des cartes nationales d'identité

La durée de validité de toutes les cartes éditées au bénéfice des personnes majeures après le 1^{er} janvier 2004 est portée de 10 ans à 15 ans, sans démarche particulière. Cette prolongation de 5 ans de validité des cartes nationales d'identité ne s'applique pas aux mineurs.

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune, qui souhaitent être inscrits sur la liste électorale pour exercer leur droit de vote en 2015 sont invités à déposer leur demande d'inscription à la mairie au plus tard le 31 décembre 2014.

Ouverture de la Mairie

Pendant les fêtes de fin d'année, la mairie sera ouverte

- lundi 22 décembre, matin,
- mardi 23 décembre après-midi
- mercredi 31 décembre de 10h à 12h.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères sur la commune aura lieu le **samedi 27 décembre et le samedi 3 janvier.**

CALENDRIER 2015

Lundi 5 janvier : Rentrée scolaire (ouverture garderie périscolaire et cantine)

Vendredi 16 janvier à 19 heures : Vœux (salle de la Métairie)

Samedi 17 janvier à 14h30 : Assemblée Générale des Anciens Combattants (salle de la Métairie)

Mercredi 21 janvier à 14h : Réunion du Club du 3^{ème} âge (salle de la Métairie)

Mercredi 18 février à 14h : Réunion du Club du 3^{ème} âge (salle de la Métairie)

Vous retrouverez toutes ces informations (activités municipales, vie des associations et actualités en images,...) sur le site internet de la commune :

<http://www.trizay-perche.org>